

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé.

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE

Actes en abrégé

NOMINATION

Décret n° 2025-226 du 11 juin 2025.

M. **KIKONDA KOUBEMBA (Éric)**, ingénieur des eaux et forêts de la catégorie I, 1^{re} classe, échelle 1, 2^e échelon, est nommé directeur du centre de valorisation des produits forestiers non ligneux.

L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.